

À QUOI RESSEMBLE LE QUÉBEC ?

LE TERRITOIRE

COMPLÉMENT

LA NOUVELLE-FRANCE

LA COLONISATION FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

Éric Bédard, *Panorama sur le Québec*

THÉORIE ASSOCIÉE	L'exploration du territoire par les Européens
COMPÉTENCE VISÉE	Compréhension écrite et expression écrite
OBJECTIFS FONCTIONNELS ET COMMUNICATIFS	Comprendre un texte sur l'histoire de la Nouvelle-France Comprendre un texte long avec des marqueurs temporels divers.
DOCUMENTS EXPLOITÉS	Texte « La colonisation française en Amérique » d'Éric Bédard
NIVEAU	C1
POUR ALLER PLUS LOIN...	Documentaire Champlain de Denys Arcan (ONF, 1964, 28 min.)
ACTIVITÉ COMPLÉMENTAIRE	Les premiers habitants du Nouveau Monde (Des débuts plutôt pénibles)
MOTS-CLÉS	Colonisation; Nouvelle-France; Marqueurs temporels

Déroulement de l'activité

Cette activité comporte une seule étape portant sur la compréhension écrite du texte d'Éric Bédard.

LA NOUVELLE-FRANCE

LA COLONISATION FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

Éric Bédard, *Panorama sur le Québec*

N'eurent été des tentatives de la France de s'implanter en Amérique du Nord, le Québec d'aujourd'hui n'aurait jamais existé. Grande puissance du XVI^e siècle, la France met un certain temps avant d'explorer le continent américain. Après s'être surtout souciee de la Méditerranée, elle tourne son regard vers l'ouest, car comme les autres pays à l'époque, elle espère trouver une nouvelle route vers la Chine. La première expédition officielle de la France est celle de Verrazzano qui, en 1524, longe la côte est des États-Unis d'aujourd'hui. Dix ans plus tard, Jacques Cartier entreprend une expédition plus ambitieuse dans le golfe du Saint-Laurent. En 1535, il remonte le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Hochelaga (Montréal). En dépit des récits exotiques de Cartier et des richesses en poissons, ces premières initiatives déçoivent les autorités françaises. Si, durant la seconde moitié du XVI^e siècle, de nombreux pêcheurs français ou basques sillonnent le Saint-Laurent, l'État français, en proie aux divisions provoquées par les guerres de religion, ne finance plus de nouvelles traversées.

Il faut attendre le début du XVII^e siècle avant que, sur une base permanente, des Français s'installent dans la vallée du Saint-Laurent.

Les motivations de ces premiers Français varient énormément : des religieux, formés dans l'esprit de la réforme catholique, rêvent de convertir les « sauvages »; des commerçants souhaitent faire fortune grâce au commerce des fourrures; des militaires ambitieux, qu'ils soient simples soldats ou officiers, considèrent la Nouvelle-France comme une étape nécessaire pour gravir les échelons; de jeunes hommes et de jeunes femmes, engagés par une compagnie pour quelques années, ou envoyées à titre de

Filles du Roy, y voient une occasion de voyager, de découvrir un continent mystérieux où d'immenses terres sont disponibles pour qui veut travailler. Quelles que soient leurs motivations, ils seront plusieurs dizaines de milliers à venir en Nouvelle-France; de ce nombre, 14 000 Français ont fait « souche » en Amérique, tout au long du XVII^e siècle. La grande majorité des Québécois qui portent des noms à consonance française (Amyot, Bouchard, Langlois, Tremblay, etc.) sont les descendants de ces premiers colons. En dépit d'une population peu nombreuse – à peine 60 000 habitants au milieu du XVIII^e siècle – la Nouvelle-France s'étend sur un vaste territoire qui va du golfe du Saint-Laurent jusqu'aux Rocheuses canadiennes, et des Grands Lacs jusqu'aux bouches du Mississippi. Peu nombreux, ces Français n'ont eu d'autre choix que de faire alliance avec les peuples autochtones de la famille algonquienne¹, majoritaire dans la vallée du Saint-Laurent. Cette alliance permet aux Français de composer avec un climat rigoureux, d'appivoiser un mode de vie particulier au continent et de faire de bonnes affaires. En effet, les autochtones de la famille algonquienne ont été des partenaires commerciaux de tout premier ordre, sans qui le commerce des fourrures n'aurait pas été possible. Cette alliance commerciale, qui devient progressivement politique, aura toutefois son revers. Jusqu'à la Grande Paix de 1701, les Iroquois, ennemis héréditaires des Algonquiens et alliés des Anglais, seront perçus comme de dangereux ennemis par les colons français.

Pendant la première moitié du XVII^e siècle, le développement de la colonie est assuré par de grandes compagnies à qui la Couronne octroie

¹ La famille linguistique algonquienne comprend les nations crie, innue, attikamek, algonquine, micmaque, abénakise, naskapie et malécite. La

famille linguistique iroquoise comprend les nations mohawk et wendate. Cette distinction tend à disparaître aujourd'hui. [note de l'éditeur]

FICHE PÉDAGOGIQUE

des monopoles d'exploitation de la traite des fourrures, en échange de quoi celles-ci s'engagent à recruter des colons. Cependant, cette première forme de partenariat public-privé donne peu de résultats concluants. En 1663, à peine 2 500 Français vivent entre Québec et Montréal et seulement 34 kilomètres carrés de terres sont occupés et défrichés. Pour la Nouvelle-France, l'arrivée de Louis XIV sur le trône marque un point tournant. Fort de sa conception mercantiliste de l'Empire français, le ministre Colbert adopte une politique plus volontariste de colonisation.

Entre 1663 et 1673, le contingent le plus important de colons fait son arrivée. L'administration de la Nouvelle-France subit également des changements importants.

À la tête de la colonie, on retrouve toujours un gouverneur, généralement issu de l'aristocratie française et qui fait figure de vice-roi. Le gouverneur s'occupe principalement des questions militaires qui accaparent les trois quarts du budget de la colonie. À partir du règne de Louis XIV, celui-ci est assisté d'un intendant chargé, notamment, d'administrer les affaires courantes de la colonie, d'assurer sa diversification économique et de voir au bon fonctionnement de la justice.

Lentement mais sûrement, un peuple distinct émerge sur les rives du Saint-Laurent. Grâce à un taux de natalité important, cette population française devient peu à peu « canadienne » – l'ethnonyme canadien apparaît à la fin du XVII^e siècle. Si les militaires, les religieux, les fonctionnaires, les coureurs des bois, de plus en plus rares à partir de la fin du XVII^e siècle, forment l'essentiel de la population urbaine de Québec, la capitale de Montréal et de Trois-Rivières, la vaste majorité vit sur une terre. Il faut noter que le régime seigneurial rend la terre facilement accessible. Tout au long de l'époque de la Nouvelle-France, c'est plus de 250 seigneuries qui seront concédées le long du fleuve Saint-Laurent et des rivières Chaudière, Richelieu ou des Outaouais à des nobles, des congrégations religieuses ou de simples « bourgeois », membres du tiers état. Ces seigneurs sont tenus de construire un moulin, de

s'occuper des chemins et, surtout, d'offrir gratuitement des terres – des censives – à ceux qui en font la demande. En retour, les censitaires s'engagent à défricher leur terre et à y habiter, à défrayer une rente annuelle au seigneur, à participer à la corvée annuelle, etc. Ce mode de distribution des terres permet graduellement d'occuper le territoire et de développer l'agriculture. Au début du XVIII^e siècle, le cinquième des agriculteurs produit suffisamment de blé pour en faire l'exportation. Les seigneurs, lorsqu'ils ne sont pas les porte-parole d'une congrégation religieuse, voient aussi au recrutement de prêtres et à la construction des églises. Avec la seigneurie, la « paroisse » catholique devient rapidement le cœur de la sociabilité canadienne. Contrairement aux colonies américaines, la dissidence religieuse n'est pas tolérée. À partir de 1627, la colonie n'accepte plus les protestants. Les huguenots qui souhaitent s'établir en Nouvelle-France doivent donc se convertir. Les Récollets, les Sulpiciens, les Jésuites et les Ursulines exerceront une influence souvent déterminante dans le développement de la colonie en voyant, notamment, à l'éducation des élites dans les séminaires qui, à Québec puis à Montréal, vont dispenser une formation classique.

COMPRÉHENSION ÉCRITE

1. Que signifie l'appellation « Nouvelle-France » ?

2. Qui a découvert le golfe du Saint-Laurent ? Quand ?

3. Qui sont les premiers Français qui s'installent sur les terres du Nouveau Monde ?
Quelles sont leurs motivations ?

4. Quels sont les avantages, pour les Français, de leur alliance avec les peuples autochtones ?

5. Quels changements apparaissent en Nouvelle-France avec l'avènement du règne de Louis XIV ?

6. À quel moment l'adjectif « canadien » apparaît-il ? Pour quelle raison ?

FICHE PÉDAGOGIQUE

7. Qu'est-ce qui caractérise la société rurale du Québec ? Présentez brièvement quelques traits caractéristiques.

8. Quel est le rôle de l'Église à la campagne ?



Les fêtes de la Nouvelle-France à Québec

Photo : Aleksandra Grzybowska

À QUOI RESSEMBLE LE QUÉBEC ?

LE TERRITOIRE

COMPLÉMENT

LA NOUVELLE-FRANCE

LA COLONISATION FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

Éric Bédard, *Panorama sur le Québec*

THÉORIE ASSOCIÉE	L'exploration du territoire par les Européens
COMPÉTENCE VISÉE	Compréhension écrite et expression écrite
OBJECTIFS FONCTIONNELS ET COMMUNICATIFS	Comprendre un texte sur l'histoire de la Nouvelle-France Comprendre un texte long avec des marqueurs temporels divers
DOCUMENTS EXPLOITÉS	Texte « La colonisation française en Amérique » d'Éric Bédard
NIVEAU	C1
POUR ALLER PLUS LOIN...	Documentaire Champlain de Denys Arcan (ONF, 1964, 28 min.)
ACTIVITÉ COMPLÉMENTAIRE	Les premiers habitants du Nouveau Monde (Des débuts plutôt pénibles)
MOTS-CLÉS	Colonisation; Nouvelle-France; Marqueurs temporels

COMPRÉHENSION ÉCRITE

Vous trouverez ci-dessous les réponses aux questions de l'activité.

1. Que signifie l'appellation « Nouvelle-France » ?

Réponse non spécifiquement indiquée dans le texte. Nécessite une déduction.

La Nouvelle-France fut la colonie de la France. Elle a été appelée ainsi en l'honneur de la mère patrie.

2. Qui a découvert le golfe du Saint-Laurent ? Quand ?

« Jacques Cartier entreprend une expédition plus ambitieuse dans le golfe du Saint-Laurent. En 1535, il remonte le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Hochelaga (Montréal). »

En 1534, Jacques Cartier est le premier explorateur et le premier à tracer la cartographie du golfe. Il a également découvert une région du Québec à laquelle il a donné le nom de Canada, ce qui a permis à la France d'occuper l'arrière-pays de l'Amérique du Nord.

FICHE PÉDAGOGIQUE - CORRIGÉ

3. Qui sont les premiers Français qui s'installent sur les terres du Nouveau Monde ? Quelles sont leurs motivations ?

« Les motivations de ces premiers Français varient énormément : des religieux, formés dans l'esprit de la réforme catholique, rêvent de convertir les "sauvages"; des commerçants souhaitent faire fortune grâce au commerce des fourrures; des militaires ambitieux, qu'ils soient simples soldats ou officiers, considèrent la Nouvelle-France comme une étape nécessaire pour gravir les échelons; de jeunes hommes et de jeunes femmes, engagés par une compagnie pour quelques années, ou envoyées à titre de Filles du Roy, y voient une occasion de voyager, de découvrir un continent mystérieux où d'immenses terres sont disponibles pour qui veut travailler. »

Les objectifs que les colons (les habitants de la colonie) désirent atteindre sont nombreux. Il faut mentionner surtout les buts économiques (s'enrichir, faire carrière dans l'armée, faire du commerce avec les premiers occupants), religieux (convertir les « sauvages ») et personnels (fonder une famille).

4. Quels sont les avantages, pour les Français, de leur alliance avec les peuples autochtones ?

« Peu nombreux, ces Français n'ont eu d'autre choix que de faire alliance avec les peuples autochtones de la famille algonquienne, majoritaire dans la vallée du Saint-Laurent. Cette alliance permet aux Français de composer avec un climat rigoureux, d'appivoiser un mode de vie particulier au continent et de faire de bonnes affaires. »

Les Autochtones aident donc les Français avec le climat, la géographie et le commerce.

5. Quels changements apparaissent en Nouvelle-France avec l'avènement du règne de Louis XIV ?

« Pour la Nouvelle-France, l'arrivée de Louis XIV sur le trône marque un point tournant. Fort de sa conception mercantiliste de l'Empire français, le ministre Colbert adopte une politique plus volontariste de colonisation. »

« À partir du règne de Louis XIV, celui-ci [le gouverneur] est assisté d'un intendant chargé, notamment, d'administrer les affaires courantes de la colonie, d'assurer sa diversification économique et de voir au bon fonctionnement de la justice. »

Une première modification consiste en la volonté d'accélérer la colonisation, dans un but surtout commercial.

On assiste aux plus grandes modifications dans le système économique de la colonie. Le gouverneur, généralement issu de l'aristocratie française, se trouve à la tête de la colonie, mais il est assisté d'un intendant. Ce dernier doit s'occuper d'administrer les affaires courantes de la colonie, d'assurer sa diversification économique et de voir au bon fonctionnement de la justice.

6. À quel moment l'adjectif « canadien » apparaît-il ? Pour quelle raison ?

« Lentement mais sûrement, un peuple distinct émerge sur les rives du Saint-Laurent. Grâce à un taux de natalité important, cette population française devient peu à peu "canadienne" – l'ethnonyme canadien apparaît à la fin du XVII^e siècle. »

L'adjectif « canadien » apparaît à la fin du XVII^e siècle pour distinguer les habitants de la Nouvelle-France des Français de la métropole. Ils ont alors une identité distincte, propre à leur lieu de naissance.

FICHE PÉDAGOGIQUE - CORRIGÉ

7. Qu'est-ce qui caractérise la société rurale du Québec ? Présentez brièvement quelques traits caractéristiques.

« [...] la vaste majorité vit sur une terre. Il faut noter que le régime seigneurial rend la terre facilement accessible. Tout au long de l'époque de la Nouvelle-France, c'est plus de 250 seigneuries qui seront concédées le long du fleuve Saint-Laurent et des rivières Chaudière, Richelieu ou des Outaouais à des nobles, des congrégations religieuses ou de simples "bourgeois", membres du tiers état. Ces seigneurs sont tenus de construire un moulin, de s'occuper des chemins et, surtout, d'offrir gratuitement des terres – des censives – à ceux qui en font la demande. En retour, les censitaires s'engagent à défricher leur terre et à y habiter, à défrayer une rente annuelle au seigneur, à participer à la corvée annuelle, etc. Ce mode de distribution des terres permet graduellement d'occuper le territoire et de développer l'agriculture. Au début du XVIII^e siècle, le cinquième des agriculteurs produit suffisamment de blé pour en faire l'exportation. »

La plupart des Canadiens vivent à la campagne dans les vallées du Saint-Laurent (les espaces entre Montréal et Québec). La population rurale se compose avant tout des seigneurs, des habitants (le peuple, ce sont des hommes libres, propriétaires de leur terre par contrat) et des meuniers. Les habitants vivent dans des maisons en bois ou en pierre. Leur éducation est sommaire. Ils consacrent leur temps à la culture des terres. Leur objectif est d'atteindre l'autosuffisance en agriculture. Le système seigneurial rend la terre relativement accessible.

8. Quel est le rôle de l'Église à la campagne ?

« Les Récollets, les Sulpiciens, les Jésuites et les Ursulines exerceront une influence souvent déterminante dans le développement de la colonie en voyant, notamment, à l'éducation des élites dans les séminaires qui, à Québec puis à Montréal, vont dispenser une formation classique. »

L'Église catholique a joué un rôle très important dans la colonisation de la Nouvelle-France. Sa fonction principale consistait avant tout à rendre le service paroissial en colonie et à christianiser les Amérindiens. Les religieux se chargeaient aussi de l'éducation (écoles) et de la santé (hôpitaux) des Canadiens. L'Église était dotée de certains pouvoirs politiques : l'évêque qui siégeait au Conseil souverain tenait les registres administratifs. Les missionnaires régissaient le commerce des fourrures et contrôlaient les seigneuries dans la plaine du Saint-Laurent. Il est clair que l'Église catholique en Nouvelle-France a joué d'importants rôles sociaux, politiques et économiques. Après la Conquête, l'Église catholique entre en période de crise. Plusieurs clercs et prêtres quittent le Canada. De nombreuses communautés masculines sont interdites. La pratique religieuse baisse dans certaines paroisses, mais la population reste croyante. La religion catholique, la famille et la terre sont des valeurs traditionnelles qui constituent les mots d'ordre du courant conservateur et ultramontain après 1840. L'Église cherche à contrôler les esprits et les âmes. Le patriotisme ultramontain se trouve à l'origine du terroir, courant littéraire (1846-1945) qui prône les thèmes, tels que le sol, les ancêtres, la famille, la paroisse, les traditions. *Maria Chapdelaine*, le roman mis à l'étude dans la deuxième partie, en constitue un excellent exemple.